

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 6 juin 2019

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, Mme Grosbois, M. Sadi, M. Molossi, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, Mme Labbé, M. Taïbi, Mme Laroche, M. Bluteau, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, M. Monany, Mme Maroun, M. Prudhomme, Mme Saïd-Anzum

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Bedreddine donnant pouvoir à Mme Labbé
M. Constant donnant pouvoir à M. Hanotin
Mme Valls donnant pouvoir à M. Guiraud
Mme Capanema donnant pouvoir à M. Laporte

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Abomangoli, Mme Cerrigone, Mme Valleton, M. Chevreau, Mme Lagarde



Délibération n° 13-02 du 6 juin 2019

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2019 AFFECTÉES AUX DÉPLACEMENTS DES CLUBS EN CHAMPIONNAT NATIONAL ET INTERNATIONAL DE L'ANNÉE 2018 – CONVENTIONS.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n°2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu la délibération du conseil départemental n ° 2015-XI-73 du 5 novembre 2015, fixant les critères d'attribution des subventions de fonctionnement dans le cadre des dispositifs de droit commun « clubs de niveau national » et « clubs de niveau international »,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ALLOUE les subventions de fonctionnement affectées à la participation à des championnats nationaux et internationaux en 2018 figurant au tableau ci-annexé ;

- APPROUVE les conventions, dont projets ci-annexés, à conclure avec les associations suivantes :

- Radio Sport Modélisme Aulnay,
- Association Sportive de Bondy,
- Comité départemental de handball,
- Red Star Club Montreuillois,
- Club Sportif Noisy-le-Grand Roller-Skating,
- Club ultimate noiséen – Iznogood,
- Association sportive de Karting Rosny 93,



- Tremblay Athletic Club,
- Association Sportive Automobile Villemomble,
- Association Sportive Universitaire Paris 13,
- Saint-Denis-Union Sport ;
- Fédération Sportive et Gymnique du Travail 93 ;
- Club Nautique de Livry-Gargan ;
- Acro Tramp Sevran ;

- CHARGE M. le président du conseil départemental de signer lesdites conventions au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation

| | | | |
|--------------------------------------|------------------------|--|---|
| Adopté à l'unanimité : ✓ | Adopté à la majorité : | Voix contre : 0 | Abstentions : 0 |
| Date d'affichage du présent acte, le | | Date de notification du présent acte, le | Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le |

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.